

3 rue Scheffer 75116 Paris 16 France

Blandine Levi : Blandine Levi

Tel: 06 22 04 43 49

Email: blandine@scribeo.com

Objet: PANGEE SAS

LeFigaro DR

Facture FACT-29102024-10798

En date du : 29/10/2024 Réf. client : PANGEE SAS

Bon de commande : 20241023-154531292

PANGEE SAS

A l'attention de **M JULIEN GUIRAUD** 2 RUE D'ALSACE LORRAINE 31000 TOULOUSE France

Nom / Code	Description	Qte		Remise	Total HT	
SCR_Capsule WebTV	1 capsule vidéo de 30 secondes maximum, en format vertical, sous-titrée FR, à destination de vos réseaux sociaux. Cette capsule met en avant un moment fort de votre passage dans l'une de nos émissions (passage présélectionné par vos soins en amont). Format d'export : 9/16 (reel ou story) - HD codec H264 - MP4 Inclut : Un aller retour compris afin d'effectuer de léger changements.		1,00	990,00 100,00%		0,00
LP_W_BFM_WTV WebTV BFM et article	Une WebTV BFM avec 24h de médiatisation + Article Mono Le Figaro		1,00	0,00 0,00%	10 8	390,00

BFM WebTV: • Prenez la parole en exclusivité en tant qu'expert marché de votre secteur d'activité au sein de la rubrique éditoriale exclusive Scribeo et adressez-vous directement aux lecteurs ultra-ciblés de BFM Business. Trois dispositifs en un: une WebTV + un article + une médiatisation sur mesure 1) Une émission WebTV «débat» de 7 à 8 min environ (après montage) divisée en trois parties:

- Le secteur et son marché
- Questions-réponses avec l'entrepreneur expert dans son domaine.
- Focus sur l'entreprise.
- 2) Votre article éditorial : entretien rédigé en complément et en support de l'interview WebTV (Possibilité d'intégrer jusqu'à 3 liens de redirection vers vos outils web).
- Une présence exclusive de 24h sur la page d'accueil de BFM Business.
- 3) Une médiatisation sur mesure sur le média BFM Business: Une page web vous sera dédiée dans laquelle nous retrouverons, l'émission, votre article rédactionnel, ainsi que les liens de redirection vers vos outils de promotion digitale (site web, réseaux sociaux, etc...), Une présence exclusive 24h sur la page d'accueil de BFM Business, Une présence de

Groupe Scribeo - 3 rue Scheffer - 75116 Paris 16 - France Siret : 818 872 822 00023 - Naf : 73.11Z - TVA : FR 67 818 872 822 - RCS - Paris 2 ans minimum dans la rubrique Scribeo de BFM Business, rétrocession de tous les droits d'exploitation (article et vidéo), vous pouvez donc les utiliser pour votre propre communication

Le Figaro Votre article/interview intégré (500 à 700 mots) rédigée par nos journalistes - experts selon vos angles (rédaction, relecture et modifications jusqu'au BAT - bon à tirer Publication et hébergement des articles sponsorisés sur la rubrique Le Figaro - Mention "Contenu fourni par notre partenaire Scribeo" 2 à 3 images intégrées au sein de l'article - Possibilité d'intégration d'une vidéo - 2 backlinks de redirection vers les pages de votre choix Durée de publication minimum de 2 ans sur le site LeFigaro.fr - L'url sera lefigaro.fr/economie(titre de l'article)

Mise en avant des articles pendant 24 heures HP principale : bloc Le Figaro Partners

 Rétrocession de tous les droits pour votre communication

Sous total 10 890,00

Notes : Propriétaire HS : stephanie assouman Email client : julien.guiraud@mypangee.com

Tel: +33760330607

Rue: 2 RUE D'ALSACE LORRAINE

Ville: TOULOUSE Code postal: 31000

Pays:

Numéro TVA : FR37802644518 Conditions de paiement :

Commentaires:

Date de médiatisation : 2025-01-13

Date de tournage (émission digitale) : 2024-12-04

 Total net HT
 10 890,00 €

 TVA 20,00%
 2 178,00 €

 Montant total TTC
 13 068,00 €

 Total à régler
 13 068,00 €

Moyen de règlement : virement bancaire

Conditions de règlement : 02/12/2024 : 1 306,00 €

15/01/2025 : 5 881,00 € 15/02/2025 : 5 881,00 €

Banque: BNP Paribas Entreprises - Compte courant ****1477

BIC: BNPAFRPPXXX

IBAN: FR7630004005740001018147773

Seul le montant de la TVA correspondant au prix effectivement payé pourra ouvrir droit à déduction. Il ne sera accordé d'escompte en cas de règlement anticipé. Pour tout retard de paiement, il sera pratiqué des intérêts de retard au taux prévu par la loi de modernisation de l'économie (Loi N°2008-776 du 4/08/2008), à compter de la première mise de demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Nous vous signalons que nous réglons la taxe sur les encaissements. Nos factures sont payables à Paris. Toute contestation est de la compétence exclusive des tribunaux de Paris, l'acceptation de tous règlements n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Informations complémentaires du document :

Responsable projet : : Stéphanie Assouman

Date de Publication : 25/02/2025